



Protocole sanitaire RCA water-polo : Saison 2020/2021

Ce protocole vient en complément du règlement intérieur déjà en place au sein des piscines de la ville d'Arras et du règlement intérieur de notre l'association sportive.

Entrée dans l'enceinte de la piscine :

- L'entrée des adhérents se fait par la porte principale de la piscine Georges Daullé.
- Du gel de désinfection sera mis à disposition à l'entrée.
- Le port du masque est obligatoire pour les accompagnants et pour les adhérents âgés de 11 ans et plus, dès l'entrée sur le parking et jusqu'au vestiaire avant d'accéder au bassin.
- Les parents ne sont pas autorisés à rester dans l'enceinte de la piscine pendant les entraînements, **ni à accompagner leur enfant sur le bord du bassin pendant la séance d'entraînement.**
- Les adhérents se déshabillent dans les vestiaires respectifs (homme pour les hommes, et femmes pour les femmes pour ensuite accéder au bassin).
- L'accès au visiteur est interdit.

Dans les vestiaires :

- Il est "recommandé" aux adhérents de venir avec leur maillot de bain sur eux afin de limiter le temps d'habillage.
- Seuls les parents de enfants âgés de 4 à 10 ans sont autorisés dans les vestiaires, jusqu'à la prise en charge de leur enfant par l'entraîneur à la sortie des vestiaires.
- Il est recommandé d'utiliser les cabines individuelles et de mettre les affaires personnelles dans les casiers à disposition dans les vestiaires.
- Une fois en tenue, les adhérents rejoignent le bassin et leur groupe d'entraînement respectif.
- Aucun effet personnel n'est autorisé sur le bord des bassins, seuls seront tolérées le matériel nécessaire à la pratique du water-polo (ballons, élastique de renforcement musculaire, planches, bouteille d'eau, etc ...)
- La douche savonnée est obligatoire avant l'entrée au bassin.

Au bassin :

- Les regroupements ou les discussions en bords de bassin sont soumis aux règles de distanciation physique selon les recommandations gouvernementales en vigueur.
- Les entraîneurs et encadrant sont soumis au port du masque obligatoire (sauf quand celui-ci est dans l'eau).
- Le port du bonnet de bain est obligatoire.

Fin de séance :

- La fin des séances se fera de façon échelonnée afin de limiter les regroupements.
- La douche est interdite en fin de séance.
- Le retour aux vestiaires et le rhabillage se fait dans les vestiaires respectifs (homme pour les hommes, et femmes pour les femmes).
- Seuls les parents d'enfants âgés de 4 à 10 ans sont autorisés dans les vestiaires avec le port du masque afin d'aider au rhabillage et limiter le temps passé aux vestiaires.
- Après le rhabillage, la sortie de l'établissement doit se faire sans tarder avec le port du masque.

Lors des compétitions :

- Masques obligatoires pour les officiels de table et présence de SHA à la table de marque ; les officiels devront également venir avec leurs stylos
- Arbitres, encadrement et joueurs enlèvent leur masque au début de la rencontre et le remettent dès que possible à la fin du match
- Pas de serrage de mains et respect de la distanciation physique lors de la présentation des équipes ou des hymnes
- Pour les championnats de Water-Polo : PCR COVID 19 par prélèvement naso-pharyngé obligatoire de 48 à 72h avant le début des championnats masculin et féminin.

En cas de symptômes s'apparentant au covid 19, l'adhérent et tenu de le signaler dans les plus brefs délais afin que les précautions prévues à ces effets soient prises.